MARC PEYRUCQ – Diplôme supérieur d’arts plastiques – L’**École nationale supérieure des beaux-arts** de Paris (**ENSBA**)

Eléments du document : Extrait Wikipedia sur ENSBA

- Certificat de diplôme
- Diplôme National supérieur d’Art Plastique N° 1482 – 17 décembre 1984
- Feuille ce Valeur : Dessin et sculpture

Extrait Wikipedia

L'**École nationale supérieure des beaux-arts** de Paris (**ENSBA**), communément dénommée **Beaux-Arts de Paris**, est une école d'art française fondée en 1817.

Il s'agit d'un établissement public national à caractère administratif relevant directement de la tutelle de l'État par l'intermédiaire du ministère chargé de la Culture. Elle fait partie de l'université Paris sciences et lettres.
Ces beaux-arts étaient au nombre de quatre : peinture, sculpture, gravure, avec l'architecture jusqu'en 1968, date à laquelle le ministre de la Culture André Malraux créa huit unités pédagogiques d'architecture (UPA) réparties sur tout le territoire, en réponse à la crise de l'académisme portée par les conflits politiques. Ce faisant, il brisait l'unité des disciplines des beaux-arts plastiques. Depuis, les unités pédagogiques ont été transformées en Écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA).
…
Histoire
L'école est la lointaine héritière des écoles de l'Académie royale de peinture et de sculpture qui a été fondée en 1648 et de l'Académie de Saint-Luc fondée en 1391 et refondée en 1649, à partir de l'ancienne communauté médiévale des peintres et tailleurs d'images. Les locaux de l'Académie royale étaient situés dans la Grande Galerie du palais du Louvre à partir de 1661 jusqu'à la suppression des académies par la Convention en 1793[2].
Un corps professoral de douze maîtres enseignants supervisés par des recteurs ou intendants constitue le dispositif administratif, qui, *grosso modo*, ne changera pas jusqu'à la réforme de 1863[3].
Les locaux actuels sont le résultat de l'ordonnance du 21 mars 1816 faisant suite à la création de l'Académie des beaux-arts. Cependant, cinq ans plus tôt, le décret du 24 février 1811 portait déjà sur la construction d'une école des beaux-arts, sans toutefois préciser de lieu. Officiellement, les élèves prennent ces locaux en 1817 et la première pierre des nouveaux bâtiments est posée le 3 mai 1820.
De 1870 à 1903, l'institution s'appelle « École nationale et spéciale des Beaux-Arts »[4].
Les femmes y sont progressivement admises, malgré le sexisme prévalent et grâce à l'action militante de l'Union des femmes peintres et sculpteurs fondée par Hélène Bertaux, à partir de 1897[5].
Paul Landowski, directeur de l'école en 1941, participe au « voyage d'études » en Allemagne de peintres et de sculpteurs français imaginé par Goebbels[6].
Une grande réforme a lieu en 1968. Après un long conflit, les ateliers d'architecture sont séparés des autres ateliers et répartis entre 5 unités pédagogiques d'architecture[7], futures écoles nationales supérieures d'architecture.
En 2017, l'école célèbre ses 200 ans, notamment par l'inauguration de lieux totalement restaurés et l'ouverture d'un musée proposant un parcours sur les traces des élèves d'autrefois[8]

.....

Mission

La situation historique et culturelle de cette école est assez exceptionnelle : plantée au cœur de Paris, rive gauche et en bord de Seine, elle attire de nombreux élèves artistes venus de toute la France et du monde entier ; elle permet de fait, outre les cours magistraux, des études par immersion et imprégnation directe avec les différentes formes d'expressions artistiques, du fait :

de la présence d'artistes renommés comme professeurs (dits « chefs d'atelier ») ;
des infrastructures pédagogiques (bibliothèque, musée, médiathèque…) ;
de la proximité de nombreux musées ;
de l'Académie des beaux-arts en voisine ;
les nombreuses et diverses galeries d'art du quartier Saint-Germain ;
des lieux de rencontres et de convivialité, les bistros liant les jeunes artistes aux moins jeunes et aux amateurs d'arts ;
des milliers d' « ateliers d'artistes » dans Paris et sa banlieue, permettant la rencontre entre étudiants et artistes confirmés en activité ;
de la présence de jeunes artistes internationaux invités dans l'école.

La réforme de 1969 a permis de démocratiser l'admission à l'École, d'un recrutement ultra sélectif (quelques dizaines d'élèves), l'École permit pendant une quinzaine d'années à environ 500 élèves par an d'être admis (environ 600 admis, dont 200 directement en atelier, pour 1400 postulants).
Pour l'accès au diplôme, l'étudiant était libre de prendre le temps qui lui convenait (ceci étant très favorable aux étudiants travailleurs) pour se présenter au diplôme avec l'accord du chef d'atelier qu'il avait choisi (et qui l'avait accepté) après avoir obtenu les 11 ou 14 unités de valeurs (UV), selon les sections, correspondant à autant de cours magistraux ou d'atelier spécialisés, dont deux UV la première année pour être autorisé à poursuivre. Bien que les études étaient censées officiellement se dérouler en cinq ans, comme il n'y avait pas d'« années », ni de section formalisant cela, l'élève artiste pouvait éventuellement mener un cursus libre d'un atelier ou d'une discipline à l'autre, voire passer les différents diplômes correspondant aux différentes disciplines.

Recrutement des professeurs

Jusque vers 1985, le Collège des chefs d'atelier, souvent des artistes très renommés, était recruté par cooptation externe ou interne d'anciens élèves, devenus assistants. Sous le ministère de Jack Lang le recrutement collégial fut supprimé pour un choix effectué directement par le ministère.

….

Diplômes délivrés

Entre 1969 et 1991, il n'y a qu'un seul diplôme, le diplôme supérieur d'art plastique (DSAP), avec mention de la discipline. Un étudiant diplômé du DSAP pouvait donc le repasser pour les deux autres disciplines à raison d'obtenir les quelques unités de valeurs spécifiques. Jusqu'à l'ouverture des facultés d'arts plastiques, le DSAP était le plus haut diplôme existant en pratique artistique en France, et très prisé par les étudiants-artistes étrangers.

Dans les années 1990, le DSAP est remplacé par le diplôme national supérieur d'art plastique (DNSAP), par ailleurs, un diplôme de 3^{e} année, et des masters sont créés.

Beaux – Arts de Paris (DNSAP) et Ecole Duperré (Cours du soir)

MINISTÈRE DE LA CULTURE

École nationale supérieure des Beaux-Arts

17 quai Malaquais 75272 Paris Cedex 06 tél. 260 34 57

Etabli par : MO
Vérifié par : RC

CERTIFICAT DE DIPLOME

Le Directeur de l'Ecole nationale supérieure
des Beaux-Arts soussigné, certifie que

Monsieur PEYRUCQ Marc

admis dans les sections d'arts plastiques le 6 juillet 1981

a obtenu le 14 décembre 1984

le Diplôme Supérieur d'Art Plastique

Ce diplôme est la consécration des études complètes
faites à l'Ecole dans la section de D E S S I N

Paris, le 17 DEC. 1984

Le Directeur
de l'Ecole nationale supérieure
des Beaux-Arts

François WEHRLIN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS

DIPLOME SUPÉRIEUR D'ART PLASTIQUE

Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts

Vu le Décret du 19 Octobre 1956 portant création d'un Diplôme Supérieur d'Art plastique (Journal Officiel du 23 Oct. 1956, p. 10.055)

Vu l'arrêté du 14 Février 1969 fixant les conditions d'attribution de ce Diplôme (Journal Officiel du 26 Février 1969, p. 2.076)

Vu l'arrêté du 28 Mars 1977 modifiant les conditions d'attribution de ce Diplôme (Journal Officiel du 21 Avril 1977, p. 2.510)

Vu la feuille de notes de M. Monsieur PEYRUCQ Marc *Etudiant de la section* DESSIN

Vu le procès verbal de la délibération du Jury en date du 14 décembre 1984

Délivre à M. Monsieur PEYRUCQ Marc

LE DIPLOME SUPÉRIEUR D'ART PLASTIQUE N° 1482

consécration des études complètes faites à l'Ecole dans la section de DESSIN

Fait à Paris, le 17 décembre 1984

LE DIRECTEUR
de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts

François WEHRLIN

Beaux – Arts de Paris (DNSAP) - UV de dessin et de Sculpture

M[r] PEYRUCQ Marc
né le 29 mai 1959
à Pau (64)
Élève de M Amor, Sinclar,

MINISTERE DE LA CULTURE
ET DE L'ENVIRONNEMENT

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS

Feuille de Valeurs

ARTS PLASTIQUES

NATURE DES ÉPREUVES		DATES DES JUGEMENTS	RÉSULTATS	VALEURS
Épreuves d'admission	Examen dessin	6 juillet 81		
	Atelier	5 octobre 81		
	Equiv. Bac	30 juin 78		
I. Certificat de Sciences annexes	Perspective	mai 1982	ADMIS	
	Morphologie	oct 1983	ADMIS	
	Architecture élémentaire	mai 1982	ADMIS	
	Analyse d'une œuvre	mai 1982	ADMIS	
II. Certificat de Culture générale	Histoire élémentaire et critique de l'Art	mai 1982	ADMIS	
	Histoire de l'Art et de l'Esthétique	oct 1982	ADMIS	
	Psychologie de l'Art et de la Culture			
	Histoire de la civilisation	mai 1982	ADMIS	
III. Certificat de Techniques (section dessin)	Croquis	juin 1982	ADMIS	
	Dessin et composition d'Objet et d'Eléments naturels	février 1984	ADMIS	
	Paysage	mai 1983	ADMIS	
	Portrait			
	Dessin long d'après le modèle			
	Traits - taches - textures impressions - graphismes	Fév 1983	ADMIS	
	Monotypes	février 1984	ADMIS	
	Structures et formes recréées	mai 1983	ADMIS	

NATURE DES ÉPREUVES		DATES DES JUGEMENTS	RÉSULTATS	VALEURS
IV. Certificat de Techniques (section peinture)	Peinture à l'huile			
	Peinture à la colle			
	Peinture à la cire			
	Peinture à la fresque			
	Mosaïque			
	Vitrail			
	Tapisserie			
V. Certificat de Techniques (section gravure)	Burin			
	Eau-forte			
	Bois			
	Lithographie			
VI. Certificat de Techniques (section sculpture)	Sculpture sur pierre ou bois			
	Moulage	mai 1983	ADMIS	
	Fonderie	mai 1983	ADMIS	
Diplôme Supérieur d'Art Plastique	Dessin			
	Peinture			
	Gravure taille douce			
	Gravure en médailles			
	Sculpture			

Pour le Directeur et par délégation
le Sous-Directeur

R. CASSANAS

Pour copie certifiée conforme
à l'original

Paris 29 FEVR. 1984